

<b>1.</b>	<b>La maîtrise de la langue française</b>		
	Connaissances	Capacités	Attitudes
		<p><b>Lire</b>  Au terme de la scolarité obligatoire, tout élève devra être capable de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- manifester sa compréhension de textes variés, qu'ils soient documentaires ou littéraires ;</li> <li>- comprendre un énoncé, une consigne ;</li> </ul> <p><b>Écrire</b>  La capacité à écrire suppose de savoir :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- répondre à une question par une phrase complète ;</li> <li>- rédiger un texte bref, cohérent, construit en paragraphes, correctement ponctué, en respectant des consignes imposées : récit, description, explication, texte argumentatif, compte rendu, écrits courants (lettres...) ;</li> <li>- adapter le propos au destinataire et à l'effet recherché ;</li> </ul> <p><b>S'exprimer à l'oral</b>  Il s'agit de savoir :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- prendre la parole en public ;</li> <li>- prendre part à un dialogue, un débat : prendre en compte les propos d'autrui, faire valoir son propre point de vue ;</li> <li>- rendre compte d'un travail individuel ou collectif (exposés, expériences, démonstrations...)</li> </ul>	<p>L'intérêt pour la langue comme instrument de pensée et d'insertion développe :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- la volonté de justesse dans l'expression écrite et orale, du goût pour l'enrichissement du vocabulaire ;</li> </ul>
<b>2.</b>	<b>La pratique d'une langue vivante étrangère</b>		
<b>3.</b>	<b>Les principaux éléments de mathématiques et la culture scientifique et technologique</b>		
	<p>Il s'agit de donner aux élèves la culture scientifique nécessaire à une représentation cohérente du monde et à la compréhension de leur environnement quotidien ; ils doivent saisir que la complexité peut être exprimée par des lois fondamentales.</p> <p>Des approches concrètes et pratiques des mathématiques et des sciences, faisant notamment appel à l'habileté manuelle (par exemple, travailler un matériau, manipuler des volumes, en réaliser), aident les élèves à comprendre les notions abstraites.</p> <p>Les mathématiques, les sciences expérimentales et la technologie favorisent la rigueur intellectuelle constitutive du raisonnement scientifique.</p> <p><b>A. - Les principaux éléments de mathématiques</b></p>		
	<b>B. - La culture scientifique et technologique</b>		

	Connaissances	Capacités	Attitudes
		<p>L'étude des sciences expérimentales développe les capacités inductives et déductives de l'intelligence sous ses différentes formes. L'élève doit être capable :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- de pratiquer une démarche scientifique :</li> <li>- savoir observer, questionner, formuler une hypothèse et la valider, argumenter, modéliser de façon élémentaire ;</li> <li>- comprendre le lien entre les phénomènes de la nature et le langage mathématique qui s'y applique et aide à les décrire ;</li> <li>- d'exprimer et d'exploiter les résultats d'une mesure ou d'une recherche et pour cela :</li> <li>- utiliser les langages scientifiques à l'écrit et à l'oral ;</li> <li>- maîtriser les principales unités de mesure et savoir les associer aux grandeurs correspondantes ;</li> </ul>	<p>L'appréhension rationnelle des choses développe les attitudes suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- l'esprit critique : distinction entre le prouvé, le probable ou l'incertain, la prédiction et la prévision, situation d'un résultat ou d'une information dans son contexte ;</li> </ul>
<b>4.</b>	<b>La maîtrise des techniques usuelles de l'information et de la communication</b>		
	<p>La culture numérique implique l'usage sûr et critique des techniques de la société de l'information. Il s'agit de l'informatique, du multimédia et de l'internet, qui désormais irriguent tous les domaines économiques et sociaux. Ces techniques font souvent l'objet d'un apprentissage empirique hors de l'école. Il appartient néanmoins à celle-ci de faire acquérir à chaque élève un ensemble de compétences lui permettant de les utiliser de façon réfléchie et plus efficace.</p> <p>Les connaissances et les capacités exigibles pour le B2i collège (Brevet informatique et internet) correspondent au niveau requis pour le socle commun. Elles sont acquises dans le cadre d'activités relevant des différents champs disciplinaires.</p>		
	Connaissances	Capacités	Attitudes
	<p>Les élèves doivent maîtriser les bases des techniques de l'information et de la communication (composants matériels, logiciels et services courants, traitement et échange de l'information, caractéristiques techniques, fichiers, documents, structuration de l'espace de travail, produits multimédias...).</p> <p>Ils doivent également savoir :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- que les équipements informatiques (matériels, logiciels et services) traitent une information codée pour produire des résultats et peuvent communiquer entre eux ;</li> </ul>	<p>La maîtrise des techniques de l'information et de la communication est développée en termes de capacités dans les textes réglementaires définissant le B2i :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- créer, produire, traiter, exploiter des données ;</li> </ul>	
<b>5.</b>	<b>La culture humaniste</b>		

<b>6.</b>	<b>Les compétences sociales et civiques</b>		
	<b>A. - Vivre en société</b>		
	Connaissances	Capacités	Attitudes
		Chaque élève doit être capable : - de communiquer et de travailler en équipe, ce qui suppose savoir écouter, faire valoir son point de vue, négocier, rechercher un consensus, accomplir sa tâche selon les règles établies en groupe ;	
	<b>B. - Se préparer à sa vie de citoyen</b>		
	Connaissances	Capacités	Attitudes
		Les élèves devront être capables de jugement et d'esprit critique, ce qui suppose : - savoir évaluer la part de subjectivité ou de partialité d'un discours, d'un récit, d'un reportage ; - savoir distinguer un argument rationnel d'un argument d'autorité ; - apprendre à identifier, classer, hiérarchiser, soumettre à critique l'information et la mettre à distance ;	
<b>7.</b>	<b>L'autonomie et l'initiative</b>		
	<b>A. - L'autonomie</b> L'autonomie de la personne humaine est le complément indispensable des droits de l'homme : le socle commun établit la possibilité d'échanger, d'agir et de choisir en connaissance de cause, en développant la capacité de juger par soi-même.		
	Connaissances	Capacités	Attitudes
	Connaître les processus d'apprentissage, ses propres points forts et faiblesses ;	Les principales capacités attendues d'un élève autonome sont les suivantes : - s'appuyer sur des méthodes de travail (organiser son temps et planifier son travail, prendre des notes, consulter spontanément un dictionnaire, une encyclopédie, ou tout autre outil nécessaire, se concentrer, mémoriser, élaborer un dossier, exposer) ; - savoir respecter des consignes ; - être capable de raisonner avec logique et rigueur et donc savoir : - identifier un problème et mettre au point une démarche de résolution - rechercher l'information utile, l'analyser, la trier, la hiérarchiser, l'organiser, la synthétiser ; - mettre en relation les acquis des différentes disciplines et les mobiliser dans des situations variées ; - identifier, expliquer, rectifier une erreur ; - distinguer ce dont on est sûr de ce qu'il faut prouver ; - mettre à l'essai plusieurs pistes de solution ; savoir s'auto-évaluer ;	

